

# Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/03/2022			31/03/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	5 000		5 000	5 000
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains	972 017	377 578	594 439	594 439
	Constructions	388 737	388 737		
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	3 333 561	1 181 866	2 151 695	2 266 434	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	809 054	607 440	201 614	214 002	
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>5 508 369</b>	<b>2 555 620</b>	<b>2 952 749</b>	<b>3 079 876</b>
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>	13		13	13
<b>CREANCES (3)</b>					
Créances clients et comptes rattachés					
Autres créances	317 934		317 934	306 501	
Capital souscrit appelé, non versé					
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	180 763		180 763	740 697	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	1 603		1 603	6 227
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>500 312</b>		<b>500 312</b>	<b>1 053 438</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>	<b>6 008 682</b>	<b>2 555 620</b>	<b>3 453 061</b>	<b>4 133 314</b>	

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

201 614

214 002

(3) dont créances à plus d'un an

# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/03/2022

31/03/2021

		31/03/2022	31/03/2021
<b>Capitaux Propres</b>	Capital social ou individuel	4 582 625	4 582 625
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	<b>RESERVES</b>		
	Réserve légale	458 109	458 109
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
Report à nouveau	(1 095 649)	(476 268)	
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>(649 658)</b>	<b>(619 382)</b>	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	<b>Total des capitaux propres</b>	<b>3 295 427</b>	<b>3 945 085</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>		
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques	5 000	5 000
	Provisions pour charges		
	<b>Total des provisions</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		61
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	78 414	86 566
	Dettes fiscales et sociales	69 553	91 919
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	4 668	4 683	
Produits constatés d'avance (1)			
	<b>Total des dettes</b>	<b>152 635</b>	<b>183 229</b>
	Ecarts de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>3 453 061</b>	<b>4 133 314</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(649 658,40)	(619 381,59)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	152 635	183 229
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		61
(3)	Dont emprunts participatifs		

# Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/03/2022

31/03/2021

		France	Exportation	12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)				
	<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>				
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			83	35 338
	Autres produits			6	2 652
	<b>Total des produits d'exploitation (1)</b>			<b>89</b>	<b>37 989</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			186 369	221 586
	Impôts, taxes et versements assimilés			14 813	25 587
	Salaires et traitements			262 862	278 688
	Charges sociales du personnel			96 701	100 732
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations				
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations					
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges			3 107	4 785	
	<b>Total des charges d'exploitation (2)</b>			<b>563 851</b>	<b>631 379</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>(563 762)</b>	<b>(593 390)</b>

# Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/03/2022

31/03/2021

RESULTAT D'EXPLOITATION		(563 762)	(593 390)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des produits financiers</b>		
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	142 227 90	261 915 234
	<b>Total des charges financières</b>	<b>142 317</b>	<b>262 149</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>(142 317)</b>	<b>(262 149)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>(706 078)</b>	<b>(855 539)</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	48 920 7 500	117 615
	<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>56 420</b>	<b>117 615</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		3 463
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>3 463</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>56 420</b>	<b>114 152</b>
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES			(122 005)
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>56 509</b>	<b>155 604</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>706 167</b>	<b>774 986</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>(649 658)</b>	<b>(619 382)</b>

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs  
(3) dont produits concernant les entreprises liées  
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

# Annexe

---

## Préambule

Depuis l'exercice de 15 mois du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 31 mars 2010 (décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 22 décembre 2009), l'exercice social de la société d'une durée de 12 mois commence le 1<sup>er</sup> avril pour se terminer le 31 mars de l'année suivante.

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 mars 2022 le total du bilan s'établit à 3 463 061 euros et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat déficitaire de – 649 658 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2021 au 31/03/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

## NOTE 1 – REGLES & METHODES COMPTABLES

---

### 1.1 Principes généraux

Les conventions générales comptables, qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'entreprise, ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité d'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices ;
- conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes (règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014, homologué par un arrêté du 8 septembre 2014).

Le mode d'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celui des coûts historiques. En référence au règlement de l'ANC 2018-01 du 20 avril 2018, aucun changement de méthode comptable n'a été appliqué. Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

### 1.2 Immobilisations incorporelles

Elles représentent la valeur des marques, propriété de la société.

### 1.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan, soit :

- pour leur valeur d'origine ;
- pour les immobilisations acquises antérieurement au 31 décembre 1976, à leur valeur réévaluée à cette date, selon les dispositions de la loi 76-1232 du 29 décembre 1976 ;
- pour les immobilisations apportées lors de l'absorption de la C.I.F.I.C. à leur valeur d'apport selon la Convention de fusion du 14 novembre 1984.

Au 31 mars 2022, les immobilisations corporelles (hors terrains) sont totalement amorties.

### 1.4 Immobilisations financières

#### 1.4.1 – Titres de participation :

Les titres de participation sont comptabilisés pour leur valeur d'origine (coût d'acquisition ou d'apport), à l'exception de ceux ayant donné lieu à la réévaluation prévue par la loi 76.12.32 du 29 décembre 1976.

Si ces valeurs sont supérieures à leur valeur d'utilité, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence. La valeur d'utilité est déterminée pour chaque ligne de titres, en fonction de l'actif net réévalué de la filiale, de ses perspectives de rentabilité ou de réalisation, de l'évolution du secteur économique à l'intérieur duquel elle opère et de la place qu'elle occupe dans ce secteur.

#### **1.4.2 – Détermination de la valeur d'utilité des actions propres détenues**

Depuis l'exercice clos au 31 mars 2019, la valeur d'utilité des actions propres détenues est définie comme étant la somme de la trésorerie prévisionnelle de la société à la clôture majorée de la valeur estimée prudemment des terrains non encore cédés au 31 mars 2022.

Au titre du présent exercice, cette trésorerie globale a été ajustée des décaissements à venir afin que cette situation de trésorerie soit le reflet le plus proche possible de la situation comptable.

#### **1.5 Valeurs mobilières**

Les valeurs mobilières figurent au bilan à leur valeur d'acquisition.

Pour les titres cotés, une provision est constituée pour ceux dont la valeur d'acquisition est supérieure au cours moyen de bourse du dernier mois.

#### **1.6 Autres créances**

Les « créances clients » et « autres créances » font l'objet d'une analyse individuelle et une provision pour dépréciation est constituée en fonction du risque de non-recouvrement estimé.

#### **1.7 Résultat exceptionnel**

Les produits et charges relevant du résultat exceptionnel incluent les éléments extraordinaires, ceux non récurrents, ainsi que les éléments qualifiés d'exceptionnels dans leur nature par le droit comptable (résultats sur cession d'éléments d'actif).

### **NOTE N° 2 – FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

---

#### **2.1 Cessions immobilières**

Aucune cession immobilière n'est intervenue au cours de l'exercice.

#### **2.2 Produits exceptionnels sur exercices antérieurs – Taxes foncières**

Les contestations soulevées auprès du Centre des Impôts de Sarreguemines quant au niveau apparemment anormal des taxes foncières ont abouti et ont permis d'enregistrer un dégrèvement portant sur les exercices 2018 à 2020 de 24 815 €.

#### **2.3 Recherche d'un acquéreur au groupe**

En juillet 2019, à la demande de ses Actionnaires historiques, la société a publié dans la presse financière et auprès des principaux diffuseurs un communiqué faisant état de ce que ceux-ci étaient susceptibles de céder leurs actions.

Plusieurs marques d'intérêt ont été reçues. A la date de rédaction du présent document, le processus d'étude détaillée du Groupe se poursuit.

Les différents confinements subis retardent les discussions et leur éventuel aboutissement.

Compte tenu de la lenteur du processus d'étude, d'autres modes de sortie des Actionnaires historiques sont en cours d'étude.

## **2.4 Accident survenu dans l'enceinte du site de Sarreguemines**

### **2.4.1 – La genèse de cet accident**

En avril 2015, un jeune homme âgé de 15 ans et un de ses amis ont pénétré de manière illégale dans l'enceinte du site désaffecté des Faienceries, en dépit des clôtures et panneaux d'interdiction.

Ils ont escaladé des murs d'une dizaine de mètres de hauteur pour accéder aux toitures, selon leurs dires « *pour effectuer des sauts de toit en toit* ».

A l'occasion d'un de ces sauts, ce jeune homme a traversé une plaque de fibrociment et a chuté d'une dizaine de mètres.

A la suite de cet accident, la partie inférieure de son corps est inerte, selon l'Avocat de la famille.

Ses parents et ce jeune garçon ont assigné F.S.D.V. et son assureur devant le Tribunal de Grande Instance de Sarreguemines.

Il y a lieu de préciser que cet accident rentre dans les garanties du contrat d'assurance Responsabilité Civile de la société, ce qui est reconnu par l'Assureur partie prenante à la procédure.

### **2.4.2 – Jugement du Tribunal de Grande Instance de Sarreguemines**

Par jugement du 7 juin 2019, le Tribunal de Grande Instance de Sarreguemines a retenu la responsabilité de F.S.D.V. à hauteur de 90 % des préjudices subis par ce jeune garçon, et

- a condamné in solidum F.S.D.V. et son assureur à payer la somme de 174 K€ à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et au versement d'une provision de 50 K€ ;
- a désigné un Expert afin de procéder à l'examen des préjudices.

La motivation du jugement étant jugée par l'Avocat de la société, et celui de l'assureur, comme « particulièrement contestable », il a été fait appel de ce jugement.

En effet, la motivation du jugement est fondée sur un arrêt de la Cour de Cassation dont l'application correcte aurait dû conduire à exonérer F.S.D.V. de toute responsabilité.

La clôture des débats est intervenue le 12 mai 2022.

L'audience de plaidoirie est fixée au 8 septembre 2022.

## **2.5 Evénements postérieurs à la clôture**

Aucun évènement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice clos le 31 mars 2022.

**NOTE N° 3 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

(en milliers d'€)	31.03.2021	Augmentations	Diminutions	31.03.2022
BREVETS, MARQUES	5			5
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	-			-
<b>VALEURS BRUTES</b>	<b>5</b>			<b>5</b>
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	-			-
<b>VALEURS NETTES</b>	<b>5</b>			<b>5</b>

**NOTE N° 4 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

(en milliers d'€)	31.03.2021	Augmentations	Ajustements / Diminutions	Cessions	31.03.2022
TERRAINS (valeur brute)	972				972
DEPRECIATION	(377)				(377)
TERRAINS (valeur nette)	595				595
CONST. ET AGENC.	389				389
AMORTISSEMENTS	(389)				(389)
CONST. ET AGENC	-				-
<b>VALEURS NETTES</b>	<b>595</b>				<b>595</b>



## Etat des créances

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
<b>De l'actif immobilisé</b>					
Créances rattachées à des participations					
Prêts (1) (2)					
Autres immobilisations financières					
<b>De l'actif circulant</b>					
Clients douteux ou litigieux					
Autres créances clients					
Créances représentatives de titres prêtés ou remis en garantie					
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		122 005	122 023	
	Taxe sur la valeur ajoutée		183 738	183 738	
	Autres impôts, taxes et versements assimilés		66	66	
	Divers				
Groupe et associés					
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)					
Charges constatées d'avance					
<b>Totaux</b>			<b>319 536</b>	<b>319 536</b>	
<b>Renvois</b>					
(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice			
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

## Etat des dettes

Cadre B		Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un 1 an et 5 an au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et obligations convertibles (1)						
Autres emprunts obligataires (1)						
Emprunts et dettes auprès des établ <sup>ents</sup> de crédit (1)	à 1 an max à l'origine					
	à plus d'1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers (1-2)						
Fournisseurs et comptes rattachés			78 414	78 414		
Personnel et comptes rattachés			17 153	17 153		
Sécurité sociale et organismes sociaux			38 960	38 960		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur bénéfices					
	Taxe sur valeur ajoutée					
	Obligations cautionnées					
	Autres impôts, taxes et assim.		13 440	13 440		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Groupes et associés (2)						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			4 668	4 668		
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie						
Produits constatés d'avance						
<b>Totaux</b>			<b>152 635</b>	<b>152 635</b>		
<b>Renvois</b>						
(1)	Emprunts souscrits en cours d'ex					
	Emprunts remboursés en cours d'ex.					
(2)	E. D. contractés aup des asso. pers. phy.					

## NOTE N° 7 – CLIENTS ET AUTRES CREANCES

---

Les autres créances correspondent pour l'essentiel à la TVA récupérable à hauteur de 184 K€ et à une créance de carry back constatée à la clôture de l'exercice clos au 31 mars 2021 pour 122 K€.

## NOTE N° 8 – CAPITAUX PROPRES

---

**8.1** Au 31 mars 2022, le capital de la société est constitué de 150.250 actions d'une valeur nominale de 30,50 €, soit 4.582.625 €

**8.2** Variation des capitaux propres (en milliers d'€)

	Capital	Primes	Réserves	Report à Nouveau	Résultat	Total
<b>Au 31 mars 2021</b>	<b>4.583</b>	-	<b>458</b>	<b>(477)</b>	<b>(619)</b>	<b>3 945</b>
Affectation résultat				(619)	619	-
Réserves réglementées						
Résultat de l'exercice					(650)	<b>(650)</b>
Réserve de réévaluation légale						
<b>Au 31 mars 2022</b>	<b>4 583</b>		<b>458</b>	<b>(1 096)</b>	<b>(650)</b>	<b>3 295</b>

## NOTE N° 9 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

---

(en milliers d'€)	31.03.2021	Augmentation	Diminution	31.03.2022
Provisions pour risques	5			5
Provisions pour charges				
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>	-	-	<b>5</b>

---

## COMPTE DE RESULTAT

---

### NOTE N° 10 – RESULTAT D’EXPLOITATION

---

La société ne dispose d’actifs immobiliers générant des produits de location depuis l’exercice clos au 31 mars 2020.

### NOTE N° 11 – RESULTAT FINANCIER

---

Le résultat financier est principalement constitué des dotations sur les titres de participation et actions d’autocontrôle dont les modalités sont précisées aux notes 1.4 et 5.

### NOTE N° 12 – RESULTAT EXCEPTIONNEL

---

Les principaux éléments du résultat exceptionnel de l’exercice de **56 K€** résultent principalement de régularisations de charges et produits au titre d’exercices antérieurs.

### NOTE N° 13 – IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

---

Les comptes de la société sont inclus, suivant la méthode de l’intégration globale dans les comptes consolidés de :

**Dénomination sociale** FSDV

Forme : Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance

Siège social : 5, rue du Helder 75009 PARIS

Capital : 4.582.625 €

Registre Commerce : 562 047 605 00349

### NOTE N° 14 – INTEGRATION FISCALE

---

**14.1** - FSDV a formé avec ses principales filiales françaises un groupe fiscalement intégré (Article 223A et suivants du CGI), avec effet du 1<sup>er</sup> janvier 2000, renouvelé depuis cette date.

La société- mère du groupe, FSDV, est redevable de l’impôt sur les sociétés dû sur le résultat d’ensemble.

Au titre de chaque exercice, chaque filiale verse à FSDV, à titre de contribution au paiement de l’impôt sur les sociétés du groupe et quel que soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l’impôt qui aurait grevé son résultat et/ou sa plus-value nette à long terme de l’exercice si elle était imposable distinctement, déduction faite par conséquent de l’ensemble des droits à imputation dont elle aurait bénéficié en l’absence d’intégration (gestion de l’intégration fiscale en trésorerie).

**14.2** - Pour l’exercice clos le 31 mars 2022, le résultat fiscal d’ensemble de F.S.D.V., société tête de groupe, s’élève à **une perte fiscale de -507 K€**.

**14.3** - Montants cumulés au 31 mars 2022 : **20.2 M€**

Les moins-values à long terme reportables afférentes à des titres qui relèvent du secteur exonéré sont définitivement perdues.

**NOTE N° 15 – ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES ET AUTRES LIENS DE PARTICIPATIONS**

(en milliers d'€)	BRUT	PROVISION	NET
<u>ACTIF</u>			
Compte courant	11	-	11
<u>PASSIF</u>			
Dettes fournisseurs	(15)		(15)

**NOTE N° 16 – EFFECTIF**

Effectif moyen employé au cours de l'année.

	04/2021-03/2022	04/2020-03/2021
Cadres	2	2
Employés, Agents de maîtrise	0.5	0.5
<b>TOTAL</b>	2.5	2.5

**NOTE N° 17 – REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE**

(en milliers d'€)	31/03/2022	31/03/2021
Jetons de présence		
Montant (1)	4	3
Nombre de membres du conseil de surveillance	3	3

(1) Montant net au 31 mars 2022 et montant brut au 31 mars 2021 avant déduction des prélèvements sociaux correspondant à un montant net inchangé.

La rémunération des Organes de Direction est indiquée dans le rapport du Directoire à l'Assemblée Générale.

Au titre de l'exercice clos le 31 mars 2022, les rémunérations brutes versées aux membres de Direction et de Surveillance de la société se sont élevées à **236 K€** contre **259 K€** au titre de l'exercice clos le 31 mars 2021 (-9.1%) et **251 K€** pour celui clos le 31 mars 2020.

**NOTE N° 18 – MONTANT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS**

**20.1 - ENGAGEMENTS DONNES : néant**

**20.2 - ENGAGEMENTS RECUS : néant.**

**NOTE N° 19 - ENGAGEMENT PRIS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET INDEMNITES ASSIMILEES (ENGAGEMENTS HORS BILAN)**

---

La société rémunère une salariée à temps partiel, revenue après avoir fait valoir ses droits à la retraite. La société n'a donc aucun engagement à ce titre au 31 mars 2022.

**NOTE N° 22 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES & PARTICIPATIONS**

---

**Voir tableau joint des filiales et participations.**

## Filiales et participations

Informations financières	Capital	Réserves et report à nouveau avant affect. des résultats	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exerc.
				Brute	Nette					
Filiales et participations										

### Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus.

Filiale (+ de 50 % du capital détenu par la société).

FAIENCERIES DES SALINS	152 500	522 735	95.81	544 945	544 945			0	(876)	
SOCIETE FINANCIERE NANTAISE	426 192	1 295 191	99.81	2 788 616	1 606 750			0	(96 952)	

Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société).
